

Communiqué de presse

Priorité à la prudence

Les cyclistes sont vulnérables dans les ronds-points

Berne, le 4 avril 2017

Attention aux ronds-points : la proportion de collisions graves entre voitures et vélos y est relativement élevée. Les cyclistes y sont particulièrement en danger, étant donné qu'ils passent facilement inaperçus aux yeux des automobilistes. C'est pourquoi Pro Velo, l'ATE, le bpa, la Suva, le TCS, les polices cantonales et divers autres partenaires poursuivent leur campagne commune «Priorité à la prudence».

Chaque année, plus de 900 cyclistes – dont 100 au guidon d'un vélo électrique – sont victimes d'un grave accident. Dans un cas sur deux, il s'agit d'une collision avec une voiture. La cause la plus fréquente est l'inobservation du droit de priorité. Alors qu'aux carrefours ordinaires, la responsabilité de l'accident incombe à l'automobiliste dans à peine 60% des cas, cette proportion passe à 90% dans les ronds-points. C'est pourquoi cette campagne s'est donné un slogan qui s'adresse à tous les usagers : respecter la priorité, rouler en anticipant et, pour sa propre sécurité, y regarder à deux fois.

Dans les ronds-points, les cyclistes au milieu de la voie

Il est ressorti d'une étude menée par l'Institut LINK dans le cadre de cette campagne que, notamment, un automobiliste sur deux – mais aussi un cycliste sur deux – ne connaît pas les règles de la circulation applicables aux ronds-points. Il est important de savoir que dans un rond-point, les cyclistes peuvent déroger à l'obligation de rouler sur le bord droit de la voie et ainsi circuler au centre de celle-ci. Cette pratique améliore la visibilité des cyclistes et leur sécurité, puisqu'elle réduit le risque de passer inaperçus dans les ronds-points.

«Hé la cruche, t'as pas la priorité hein !»

Le non-respect de la priorité provoque souvent des débordements verbaux chez les usagers de la route. Nous avons probablement tous de bons exemples de connaissances qui «voient rouge» dans de telles circonstances. Le nouveau clip vidéo de la campagne met en scène un spectateur aux premières loges depuis son balcon [Roger l'enragé](#). Dans ses commentaires sans fin, il note cependant qu'un usager a eu la sagesse d'y regarder à deux fois, évitant ainsi de justesse un accident.

La campagne utilise également d'autres supports de communication, tels que des affiches, un concours sur internet via le site www.priorite-prudence.ch et des spots TV où des automobilistes et des cyclistes se retrouvent face à des éléphants et des ovnis. Son message est clair «Priorité à la prudence – tu ne sais jamais ce qui va arriver». Les amateurs de vélo auront l'occasion d'expérimenter en grandeur nature la question du comportement aux ronds-points sur la piste de Suva-City installée à l'occasion de chacun des neuf SlowUps qui auront lieu cette année en Suisse. En outre, trois équipes en tandem portant des masques distribueront des «vitamines Priorité à la prudence» aux participants des manifestations SlowUp. La première d'entre elles aura lieu le 23 avril 2017 au Tessin.

Cette campagne est financée par le FSR Fonds de la sécurité routière et en est à sa quatrième édition.

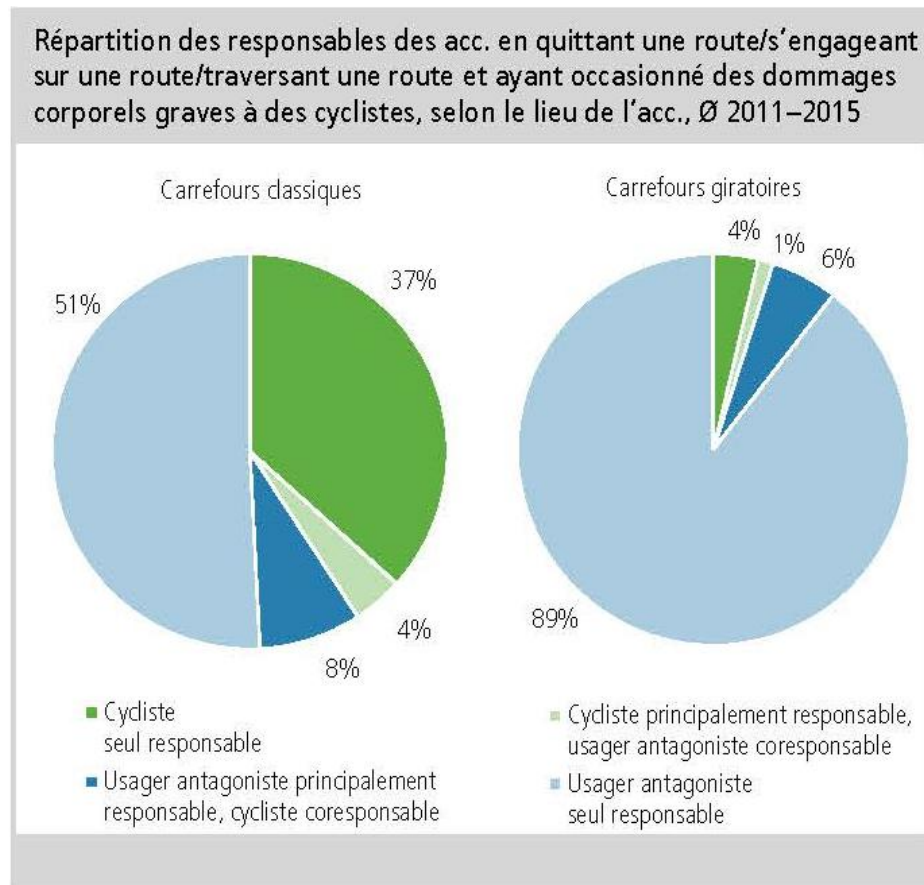
Pour davantage d'informations sur la campagne et pour un choix de photos : <http://priorite-prudence.ch/fr/medias>

ATE Association transport et environnement

Aarberggasse 61, case postale 8676, 3001 Berne
031 328 58 58, IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0
www.ate.ch, ate@ate.ch

Pour tout renseignement complémentaire: Evi Allemann, Présidente de l'ATE Association transports et environnement, tél 079 560 72 94; Matthias Aebischer, Vice-président de Pro Velo Suisse, tél. 079 607 17 30 et le porte-parole du bpa, tél. 031 390 21 11.

Annexe: illustrations, graphiques des statistiques d'accidents (JPG) accompagnés des légendes:



© bpa

Dans 55% des cas, les cyclistes grièvement blessés lors un accident n'en sont pas responsables. Dans 29% des collisions, ils en sont seuls responsables et dans 19% des cas ils en sont les principaux responsables ou, au minimum, co-responsables. Lors de collisions dans des ronds-points entraînant des blessures graves pour les cyclistes, la responsabilité de l'accident incombe entièrement aux usagers antagonistes dans 89% des cas.

Source: Rapport SINUS 2016 – bpa